

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader,

Le 5 juin 2025 était déposée, à l'Assemblée nationale, par la députée de Mont-Royal-Outremont, une pétition demandant au gouvernement du Québec de prioriser la construction d'une école primaire dans le secteur du Triangle à Montréal.

Rappelons que l'enveloppe budgétaire du Plan québécois des infrastructures (PQI) est passée de 9,0 G\$ en 2018 à 23,5 G\$ en 2025. Or, le PQI est une planification d'investissements sur dix ans, ce qui signifie que les sommes y étant associées doivent être dépensées durant cette période, selon le cadre financier établi par le gouvernement.

En ce qui concerne les projets d'ajout d'espace mis sur pause, il a été constaté que ceux-ci présentaient une prévision de dépenses trop rapide par rapport à ce cadre financier. C'est pourquoi il a été nécessaire d'établir une priorisation de l'ensemble des projets de construction et d'agrandissement d'écoles se trouvant en phase de planification, et ce, en fonction des besoins d'espaces.

La décision de mettre en attente le projet de construction d'une école primaire dans le secteur du Triangle à Montréal fut prise. Cependant, les investissements y étant associés demeurent inscrits au PQI.

Les projets sur pause seront menés à terme et les détails concernant leur reprise seront connus en temps opportun.

Veuillez agréer, Monsieur le Leader, mes salutations distinguées.


Sonia LeBel